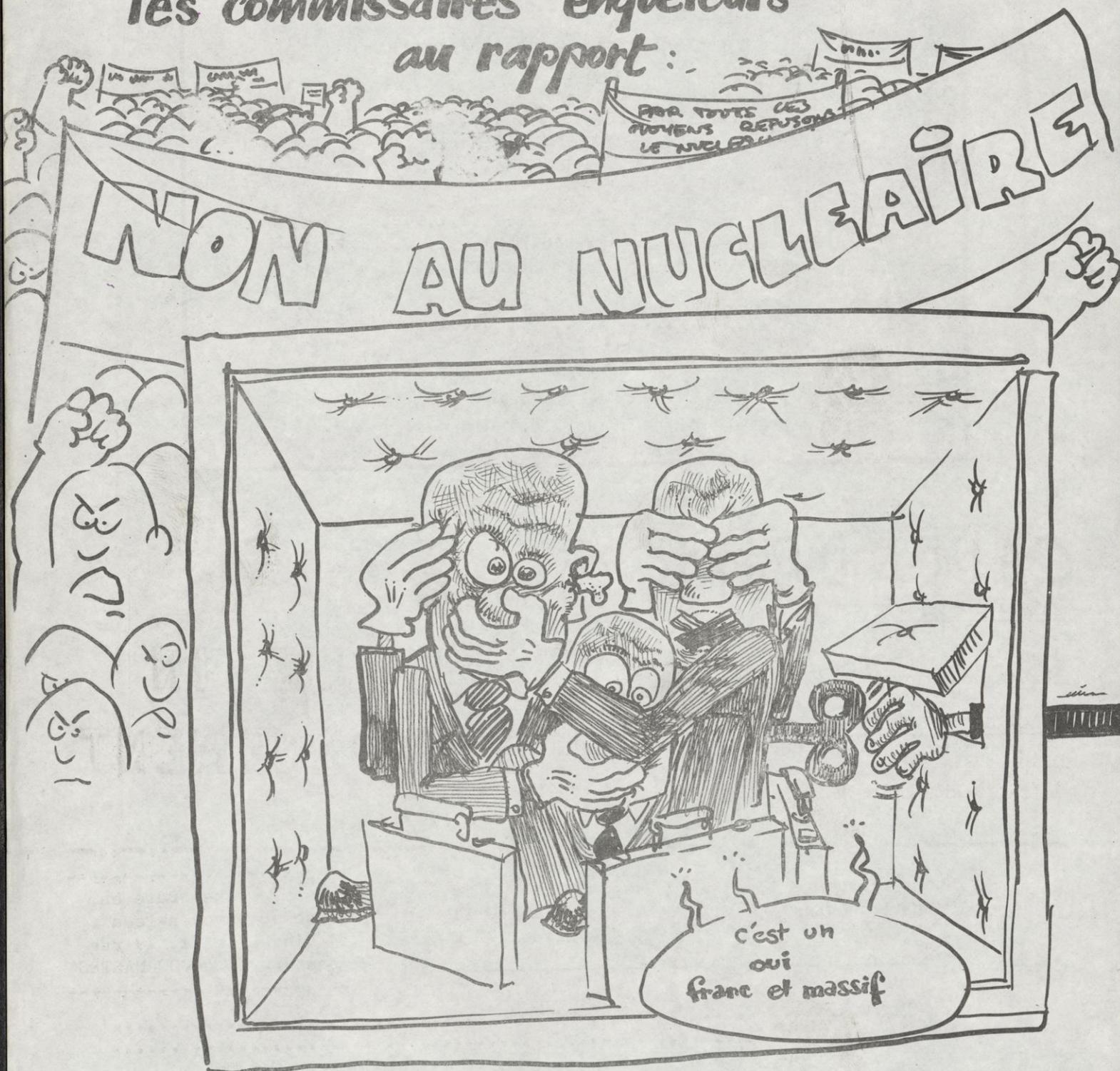


LE PELLERIN: Les commissaires enquêteurs au rapport :



SOMMAIRE

NUCLEAIRE

A propos du nucléaire, trois commissaires rapportent..... P. 2 à 6

POLICE ! VOS PAPIERS !

La Baule : finies les vacances..... P. 7-8

BANDE DESSINEE

Collectif parents-enfants..... P.9

AVIS AUX LECTEURS

..... P. 10

NOUVELLES BREVES

- Santé : contre-visite médicale patronale..... P. 10

- Mieux vaut partir à point (le Marlin II en Espagne)..... P. 10-11

PAYSANS

Wessafic, grand trafic..... P. 11 à 13

Producteurs intégrés par la CANA..... P. 13-14

Solidarité pour les dégâts de CHEIX..... P. 14

ARMEE

M. I. B..... P. 15

Deux soldats de Dinan aux arrêts à Mellinet - Nantes - P. 16

BANDE DESSINEE

Le petit été de la bande à bol d'air..... P. 17

CALENDRIER

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

A 14 H, à la Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès à Nantes, si vous avez du matériel pour notre nouveau local.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Réunion femmes pour préparer la rentrée à la Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault à 20 H 30.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un trimestre 12 n° : 20 F. - soutien 30 F.
Un semestre 24 n° : 40 F. - soutien 60 F.
Une année 48 n° : 75 F. - soutien 100 F.

Laissez votre ordre en blanc et envoyez-le à la Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès 44000 NANTES

NOM PRENOM.....
ADRESSE.....

A PROPOS DU NUCLÉAIRE , TROIS COMMISSAIRES RAPPORTENT

Durant la deuxième quinzaine d'Aout, est paru le compte-rendu des commissaires-enquêteurs favorables à l'implantation de la centrale du PELLE-RIN. Maintenant, le rapport doit passer en Conseil d'Etat, qui doit donner son avis sur la déclaration d'utilité publique.

Nous rappelons que la commission se composait de trois membres pour réaliser la synthèse des observations "en toute objectivité". ;

- Pierre CARDIN est architecte.
- Jean-Yves DELTOMBE est banquier, directeur de la B P B A.
- Et le troisième est Jacques LORY :

Ancien P.D.G. de PARIS S.A., qui a des intérêts au Gabon, pays africain produisant le plus d'uranium acheté par la France. Les liens entre le capitalisme et ces régions de l'Ouest africain datent de l'époque coloniale et ne se sont jamais démentis.

Administrateur du C.I.O. crédit industriel de l'Ouest, la seule banque dont une partie notable des capitaux et des activités sont proprement nantais.

Administrateur de l'E.T.P.O. entreprise de travaux publics de l'Ouest. C'était l'entreprise de André MORICE, entreprise venue sur les devants de l'actualité à l'époque du scandale des parcmètres, puisque cette société est l'un des principaux actionnaires de la société Neptune qui gère les parcmètres.

D'autre part, le rapport dit que les commissaires-enquêteurs ont été recueillir leurs renseignements auprès de sept personnes :

- 5 membres de l'EDF. de la région Equipement de TOURS,
- 2 membres des mines.

Le rapport présente d'abord un tableau classant les différentes réponses des populations, et disant que 95 personnes sur plus de 500 000 concernées sont venues signer OUI à la Centrale.

Et dans ces 95 personnes bien sûr, sont comprises tous les industriels directement concernés, qui sont venus signer, chambre de commerce, patronale...

De plus, sur le rapport figure que sept personnes sont venues signer OUI à CHEIX, ce qui est vivement contesté par la population qui a elle-même vérifié le chiffre de 2 au départ de l'enquête le 11 juillet.

Nous publions ci-après des paragraphes intégralement pour donner une idée du contenu de ce rapport.

Remarquons d'abord le poids respectif des observations retenues par la Commission :

- Les oppositions : 7 pages ;
- Les approbations : 2 pages.

De plus, les oppositions retenues sont, par hypothèse, celles des gens qui acceptent le principe d'une enquête, notamment les élus du P.S. D'autres oppositions sont tirées des motions déposées.

Ceci constaté, la commission croit pouvoir distinguer plusieurs catégories de motivations : oppositions "de principe", politiques, philosophiques, mystiques, anti-nucléaires.

Cette classification est totalement arbitraire.

Exemple : "La commission a classé dans la catégorie des anti-nucléaires tous ceux qui ne donnent aucune explication à leur opposition à la centrale".

Les approbations émanent des milieux industriels et commerciaux : certaines sont bien plaisantes :

.../...

"Pas assez qualifiée pour prendre position au niveau nucléaire, je présume qu'à notre époque, des besoins se font sentir. En conclusion, je fais confiance aux autorités de ce genre".

"Je m'en remets aux gens qualifiés et que j'espère sérieux".

"L'utilité publique doit prendre le pas sur les intérêts personnels et surtout sur les intérêts politiques inavoués des mêmes contestataires, sinon l'anarchie s'installe".

"Je fais confiance à la technique française".

REPONSES DES ENQUÊTEURS

Puis les commissaires répondent point par point aux différentes oppositions :

PROXIMITÉ D'UNE GRANDE VILLE

Sur le plan de la sûreté la proximité d'un centre urbain n'est pas un obstacle à l'implantation d'une centrale nucléaire du fait de la très grande sécurité de ces installations et du contrôle parfait de ses rejets. De plus, elle offre la possibilité d'utilisation du surplus thermique pour le chauffage urbain

On peut remarquer qu'aux USA et en URSS des centrales nucléaires sont en fonctionnement à proximité des centres urbains sans que cela pose des problèmes particuliers.

JUSTE POUR MEMOIRE NOUS RAPPELONS L'ACTUALITÉ PARUE DANS LIBERATION JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE

Un accident radio-actif s'est déroulé mardi à 20 H 20, au Centre d'Etude nucléaire de Sarclay (Essonne) dans l'aire de stockage des fûts contenant les déchets radio-actifs. Un fût a brûlé à la suite d'une explosion. L'incendie a pu rapidement maîtrisé grâce à une équipe d'intervention qui se trouve à proximité. Selon →

→ des informations en provenance du centre, seul 1 % des produits radio-actifs s'est répandu. L'aire de stockage a été alors balisée et interdite d'accès.

LE PLAN ORSEC-RAD

C'est une des 15 annexes du Plan ORSEC.

Il n'existe pas spécialement en raison de l'étendue du risque mais en raison de son caractère très particulier qui nécessite l'intervention de spécialistes dotés de matériels spéciaux.

Chaque plan ORSEC-RAD est classé confidentiel, c'est à dire numéroté et communiqué nominativement aux personnes ayant à le connaître de par leur fonction parce qu'il s'applique non seulement aux activités civiles telles que les installations nucléaires civiles (centres CEA, EDF) mais également aux activités militaires couvertes par le secret et la défense nationale.

COULOIRS DE LIGNE

Bien que la centrale et les lignes de transport d'énergie constituent au plan technique un ensemble homogène, l'instruction réglementaire des dossiers correspondants est faite en application de textes totalement différents et dans des formes également très différentes.

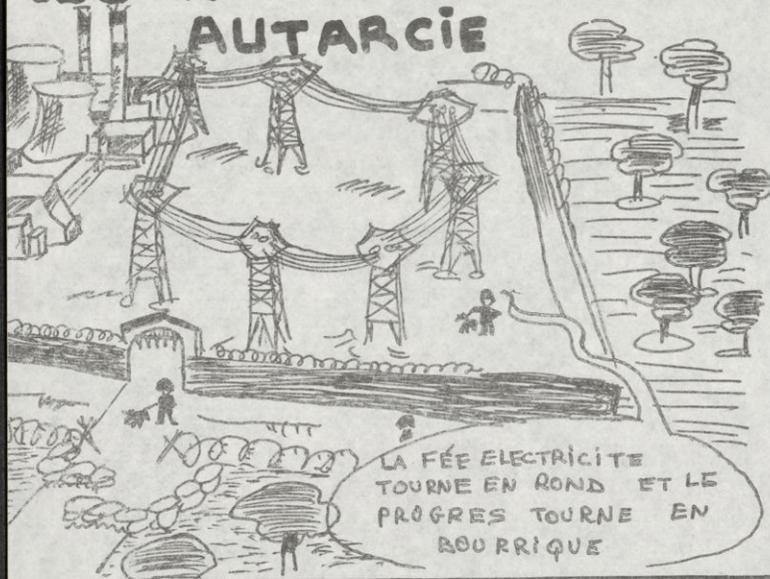
Le tracé des lignes d'évacuation d'énergie sera donc soumis à une procédure faisant l'objet d'une instruction distincte au cours de laquelle les intéressés pourront faire valoir leurs observations dans le cadre d'une enquête publique. Oui à la centrale, non aux couloirs de lignes ?

Le pétitionnaire doit attendre d'avoir obtenu la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la centrale pour engager la procédure relative aux lignes.

SUPPOSONS QUE LES LIGNES NE SOIENT PAS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE,

NOUS AURONS DONC DROIT AU

NUCLEAIRE EN AUTARCIE



OPPOSITIONS DE PRINCIPE

La commission d'enquête considère qu'il appartient au pouvoir public de définir les grandes options nationales relatives aux besoins d'énergie et à la mise en oeuvre des moyens de production.

Emanation du pouvoir public désigné démocratiquement, le gouvernement a la légitime responsabilité des décisions à prendre en ce domaine, comme l'auront dans l'avenir les gouvernements qui se succéderont.

La commission se limitera donc à apprécier l'intérêt public du projet qui lui est soumis dans le cadre des options nationales arrêtées par le gouvernement.

De ce fait, elle estime que les oppositions comportant un préalable politique ne peuvent être considérées comme utiles à la résolution objective du problème qui lui est soumis.

Elle remarque dans l'opposition politique des nuances entre les diverses tendances, suivant les responsabilités qu'elles ont l'ambition d'assumer dans les délais de construction de la centrale, et les rituelles manifestations des festivaliers de la contestation.

L'ÉCOLOGIE

Au berceau des grandes découvertes, il y a toujours eu des lamentations qui heureusement n'ont pas privé l'humanité des progrès apportés par Pasteur ou les chemins de fer... Le vaccin est encore contesté....

L'Écologie doit rester une discipline bénéfique pour l'avenir de l'humanité.

Elle aurait tout à perdre en pratiquant le nanatisme et l'anathème.

Il est hors de doute que tout ce qui a trait au nucléaire fait peur à de très nombreux opposants ; leur peur est irraisonnée. A l'origine, la bombe atomique - par la suite, cette peur fut entretenue régulièrement par les déclarations publiques de certains scientifiques n'ayant pris aucune part aux découvertes et à leur application.

Il n'est pas impossible également, que certains intérêts économiques menacés par cette nouvelle énergie se sentent solidaires de la propagande orchestrée contre le nucléaire.

OPPOSITIONS JURIDIQUES

Les critiques sur le dossier sont caractéristiques de l'impossibilité de recueillir un accord unanime : pour les uns, il est beaucoup trop compliqué, pour les autres très incomplet.

La commission estime qu'elle n'est pas juge de droit. Par contre, elle doit rendre compte des faits, et de leurs conséquences.

Certains éléments ont tenté de s'opposer par la violence à l'enquête et celle-ci n'aurait pu se dérouler sans les mesures prises.

De toutes façons seraient mal venues à s'en prévaloir ceux qui les ont rendues nécessaires.



OPPOSITIONS TECHNIQUES

* Les déboires de la filière à uranium naturel paraissent déjà oubliés.

* L'usine thermique de CHEVIRE à refroidissement direct - prise et rejet d'eau - après usage réchauffe beaucoup plus l'eau de la Loire que ne le fera la centrale du Pellerin. Ceci n'empêche pas de nombreuses demandes pour que deux prochaines tranches de Cheviré et Cordemais soient construites.

* En retardant trop la réalisation de nouveaux moyens de production la précipitation pour satisfaire des besoins immédiats et impératifs pourrait nuire à la qualité et donc à la sécurité.

CONCLUSIONS

La commission s'est efforcée de représenter le climat d'hostilité au projet, ainsi que d'en analyser les motifs.

Elle considère comme particulièrement digne d'intérêt les observations faites par ceux qui ont pris la peine de consulter le dossier, ce qui n'est pas le cas des signataires des pétitions.

A côté des contestations dont il est prévisible qu'elles ne persisteraient pas si le projet était proposé par un gouvernement d'une autre orientation politique, on trouve des contestations sincères émanant de milieux soucieux de protection de la nature ou d'intérêts légitimes.

Si on veut bien se souvenir que l'extraction du charbon a causé des milliers de morts et que le grisou n'est pas totalement vaincu, que le transport et la production du pétrole causent des pollutions considérables, on doit admettre que le bilan est en faveur du nucléaire.

La commission considère que sans avoir la compétence pour vérifier les études scientifiques et techniques qui ont abouti au projet soumis, elle n'a pas trouvé de raisons valables de contester la réalisation du projet.

Corr. APL

KAKAR - KAKAR

Les Personnes qui desirant aller à Kakar le 24 Septembre Pour lutter contre le surgenérateur Allemand, donnent leurs coordonnées à la Librairie 77. Merci. Plus de détail Prochain APL

Tableau des exploitations concernées par la Centrale :

Ce document a été réalisé par des conseillers municipaux du PELLERIN et de CHEIX aidés d'autres habitants, sur la base des données du Cadastre.

Les chiffres pris en compte concernent uniquement le site de la centrale projetée, les emprises résultant de la construction de la voie ferrée et des accès routiers étant exclus.

Selon ce document, la réalisation de la centrale entraînerait la disparition de 10 maisons d'habitation, 55 exploitations seraient amputées totalement ou partiellement. Au total, ce sont plus de 298 hectares qui seraient soustraits du domaine agricole. La commune du PELLERIN ayant une superficie d'environ 3 000 hectares, le projet concerne donc près de 10 % de son territoire.

Exploitations amputées

Exploitant	Superficie totale	Superficie amputée
MAINGUY Joseph	26 ha 80 a	23 ha 61 a 13
RENAUDINEAU Louis fils	50 ha 27 a	10 ha 44 a 85
MAISONNEUVE Marie-Joseph	17 ha 31 a	12 ha 24 a 66
PADIOLEAU Jean	24 ha 29 a	7 ha 19 a 55
CHARRIAU Joseph	25 ha 53 a	1 ha 30 a
DUBREIL Paul	30 ha 40 a	10 ha 10 a 05
JEAN Jacques	16 ha 39 a	1 ha 16 a
GOUARD François	19 ha 50 a	31 a 40
PAIRRON frères	43 ha 90 a	18 ha 17 a 72
PRIN Albert	22 ha 71 a	1 ha 69 a 80
SÉGUINEAU Pierre	10 ha 50 a	1 ha 96 a 50
BOUCARD Lucienne	27 ha 11 a	19 a 30
ROBERT Odile	4 ha 06 a	27 a 76
RENAUDINEAU Norbert	22 ha 88 a	7 ha 37 a 20
CHAUVELON	24 ha 18 a 64	5 ha 94 a 76
RENAUDINEAU Jean	16 ha 85 a	2 ha 71 a 25
CHAUVET Albert	28 ha 98 a	5 ha 10 a 48
RENAUDINEAU Louis père	31 ha 48 a	4 ha 78 a 41
HELLO A	31 ha 24 a 39	3 ha 30 a 45
DUBREIL Jean	36 ha 02 a 88	7 ha 57 a 83
HERIDET Albert	62 ha 07 a	18 ha 26 a 57
RONDINEAU Albert	16 ha 55 a	4 ha 69 a 67
MABILEAU Gabriel père	26 ha	16 ha 97 a 50
GUILBAUD frères	8 ha 42 a 95	8 ha 42 a 95
GUILLET René	4 ha 60 a	55 a 90
VOYAU Dominique	1 ha 85 a 43	1 ha 85 a 43
TURPIN Célestin	45 ha	4 ha 37 a
GOUY René	50 ha 70 a	2 ha 26 a 30
BEAUDU Pierre	31 ha	5 ha 21 a 90
TROUILLARD Hyacinthe	28 ha	6 ha 69 a 40
DUBREIL Henri	43 ha 71 a	18 ha 42 a 66
DUBREIL Gazile	39 ha 90 a	3 ha 91 a 10
SERENNES	33 ha 48 a 78	7 ha 55 a 24
BICHON Aline	23 ha 39 a 45	1 ha 95 a 36
CHAUVET Joseph	23 ha 35 a 37	1 ha 50 a 20
FOREST Henri	44 ha 79 a 92	1 ha 55 a 75
NORMAND Marcel	41 ha 12 a 22	1 ha 74 a 03
MERLET	7 ha 91 a 50	67 a 40
TROUILLARD Emile	32 ha 86	2 ha 62 a 76
BERTECHE François	19 ha 65	1 ha 83 a 40
CHATELIER Pierre	21 ha 50	2 ha 17 a 89
NORMAND Gabriel	22 ha	2 ha 45 a 79
VALLÉE Auguste	4 ha 50	2 ha 66 a 10
FLEURY François	50 ha	5 ha 54 a 62
MABILEAU Gabriel fils	4 ha 89 a 91	4 ha 89 a 91
GUILBAUD Maurice	35 ha 94 a 66	3 ha 78 a 97
GIRAUDET Pierre	13 ha 80 a	9 ha 99 a 33
DOCEUX Jules	6 ha 37 a	4 ha 18 a 99
PRIN François	19 ha 80 a	94 a 70
DOUCET Jean	26 ha 70 a	3 ha 96 a 45
ROCHER François	40 ha 50 a	3 ha 06 a 85
SIMON frères	61 ha 98 a 72	7 ha 77 a
COUETOUX Claude	40 ha 07 a	2 ha 23 a 80
BESSEAU Marcel	43 ha 44 a 38	72 a
PADIOLEAU André	9 ha 20 a	2 ha 65 a 56

Les maisons appelées à disparaître

Guilbaudière : Mainguy, Averty, Padioleau André, Guilbaud Francis.
Mabileau Etienne.
Le Touche : Séjourné, Maisonneuve Albert, Michaud, Giraudet.
Le Breil : Chotard.

LA BAULE : FINI LES VACANCES.

L'entraînement des C.R.S. recommence.

Note A. P. L. - Nous avons reçu ces deux lettres à propos des incidents avec les C. R. S.

Avec les manifs des ouvriers de Thiriet-Cattin, les vacances des C.R.S. et des flics cet été à la Baule, furent plutôt agitées.

Mais, prestige de La Baule obligé, pas de charge ni de matraquage, ça pourrait nuire au tourisme.

Alors, ils se sont rattrapés samedi dernier.

Ce soir là, Fest-noz traditionnel pour touristes, payant, encadré de barricades et de flics.

Les CRS viennent y mettre leur merde et sous un quelconque prétexte embarquent un chevelu qui se trouvait là.

Quelques personnes essaient de s'y opposer sans succès.

Au Fest-noz, des discussions s'organisent. Les touristes voulant en avoir pour leur fric, continuent de danser sans musique.

Un groupe décide d'aller devant le commissariat demander des explications et la libération du copain.

On danse, on lance quelques slogans.

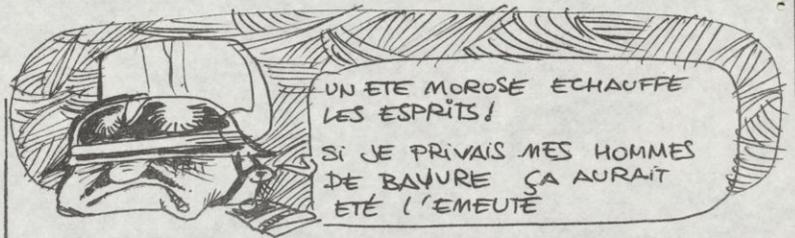
Deux copains vont voir les flics et sont repoussés.

La porte s'ouvre, on attend, on croit (naïfs !) qu'ils vont discuter.

Stupéfaits, ils chargent, matraque en l'air. Cinq d'entre nous sont emmenés au poste, dont un petit pépé qui passait par là et dont le seul tort est d'être immigré (il saigne à la tête et se tient les reins).

Coups de matraque. Fouille. Injures, menaces, quelques coups, histoire de garder la main.

Les flics sont très excités. Ils choisissent deux personnes pour leur faire payer les dégats soit-disant occasionnés



à un car de CRS. Les autres sont relâchés vers 6 H du matin.

Mot d'un flic : "Vous les jeunes, on ne peut pas discuter avec vous, y a que la violence qui vous intéresse".

Sur les deux personnes restées au poste, l'une est enfermée, l'autre demeure avec les flics dans la salle.

Ils essaient de lui faire balayer la salle (c'est une fille...). Elle refuse. Ils la mettent dans une cellule.

Peu après, ils viennent lui rendre visite. L'un d'eux gueulant comme un fou " salope, tu vas la balayer ta piaule etc..."

Interrogatoire devant l'inspecteur. La fille est relâchée à 10 H.

On attend la suite.

La Baule, la "plus belle plage d'Europe", la plus forte concentration de flics des stations de vacances.

Deux Participants



Samedi 28 aout à 22 H 30, un jeune Breton est sauvagement kidnappé par six CRS, alors qu'il participait à un fest-noz.

L'affaire est simple : un groupe de jeunes nantais décident de se rendre à La Baule afin de participer à un fest-noz.

Des CRS jugeant nos deux voitures en infraction dressèrent une contravention et décidèrent d'embarquer l'un des deux chauffeurs.

Devant l'injustice, ses camarades firent en sorte qu'il puisse reprendre sa voiture (sans aucune violence ni insulte) son numéro minéralogique et son signalement étant alors connus.

Mais cela ne suffisait pas, il leur fallait à tous prix un otage pour montrer qui faisait respecter l'ordre et la loi.

C'est alors que tout arriva, au bout de cinq minutes de fest-noz. Ariel P... vit fondre sur lui (à l'intérieur de l'enceinte de la fête, ce qui est absolument illégal) six CRS qui l'embarquèrent.

Ses camarades étant alors dispersés n'eurent pas le temps de le défendre, bien qu'il y eu quelques heurts.

Ne pouvant laisser un otage aux mains des forces de répression, une cinquantaine de manifestants décidèrent de marcher sur le poste de police pour y faire libérer leur camarade.

Ceci se passa d'une manière totalement pacifique : sitting accompagné de slogans.

Deux manifestants voulurent parlementer mais n'obtinrent que des insultes et des menaces de violence (mitraillette et grenade).

Après 3/4 H de sitting, les portes du commissariat s'ouvrirent pour dégueuler un flot d'hommes, pardon de bêtes casquées et armées.

La charge à la grenade et à la matraque dispersa les manifestants.

Résultat de l'opération : quatre nouveaux otages.

Le lendemain, l'opinion publique était largement informée sur l'affaire.

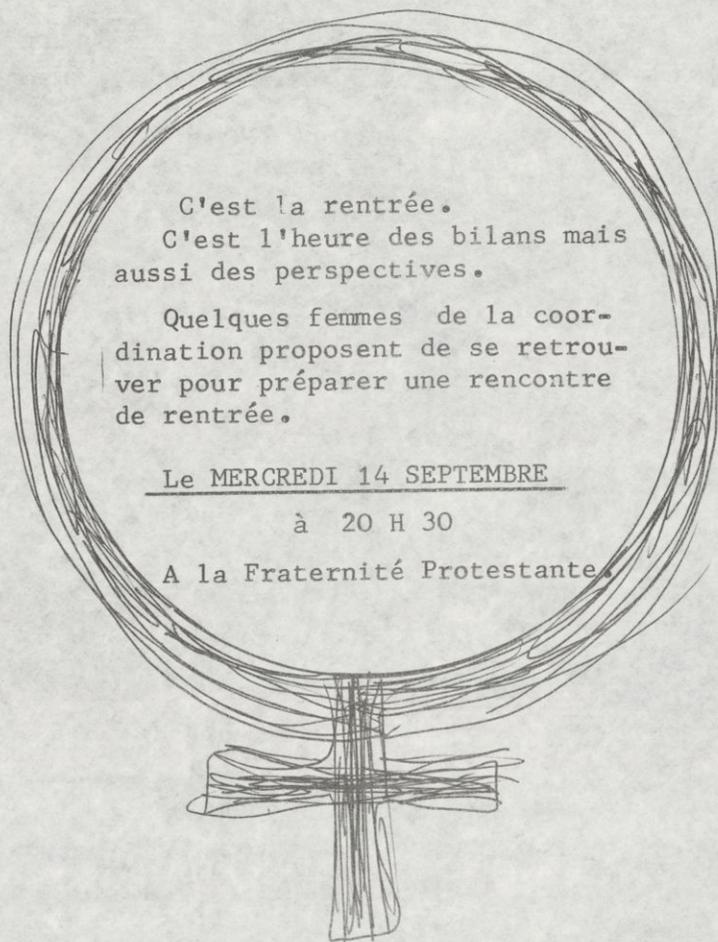
Aujourd'hui, les cinq camarades sont libres ; mais outre les brimades et violences dont ils ont été victimes, ils s'attendent à de lourdes peines financières.

L'incident peut paraître banal mais est bien représentatif du climat qui règne dans notre pays.

Les entreprises, les usines, la rue et maintenant les festou-nos ; Paris ne sait plus où frapper.

La culture à quel prix ?

Le premier arrêté



COLLECTIF PARENTS-ENFANTS



CRÈCHE SAUVAGE

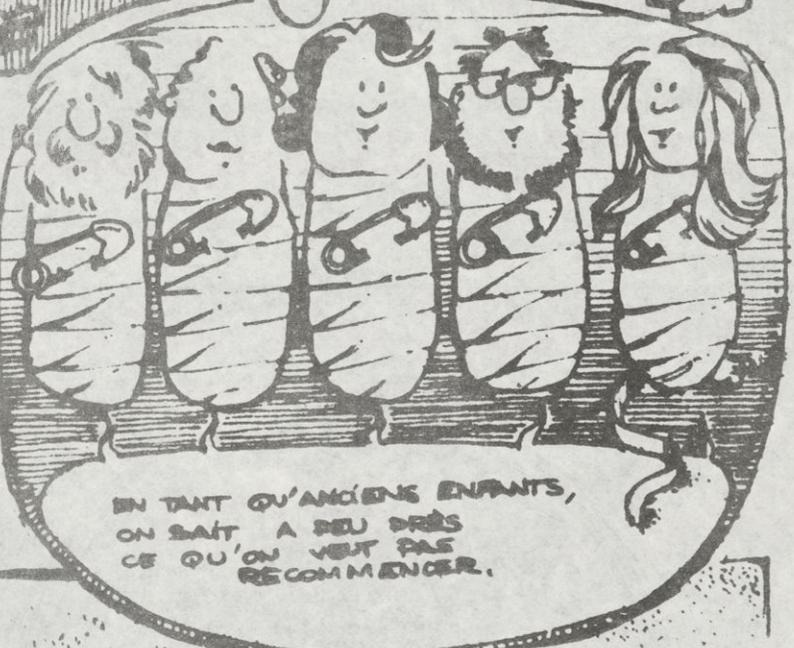
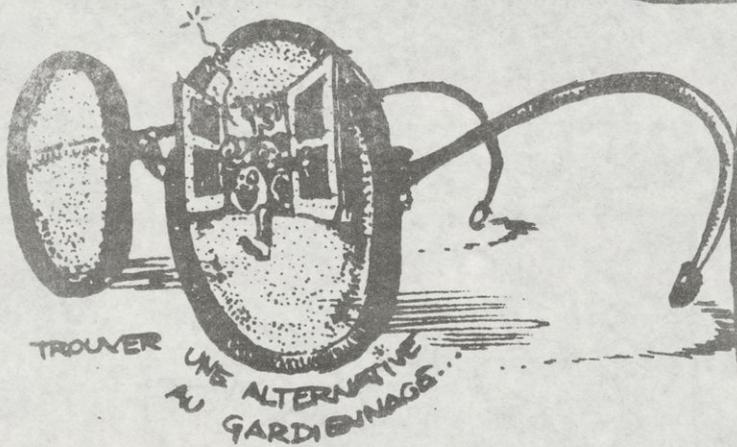
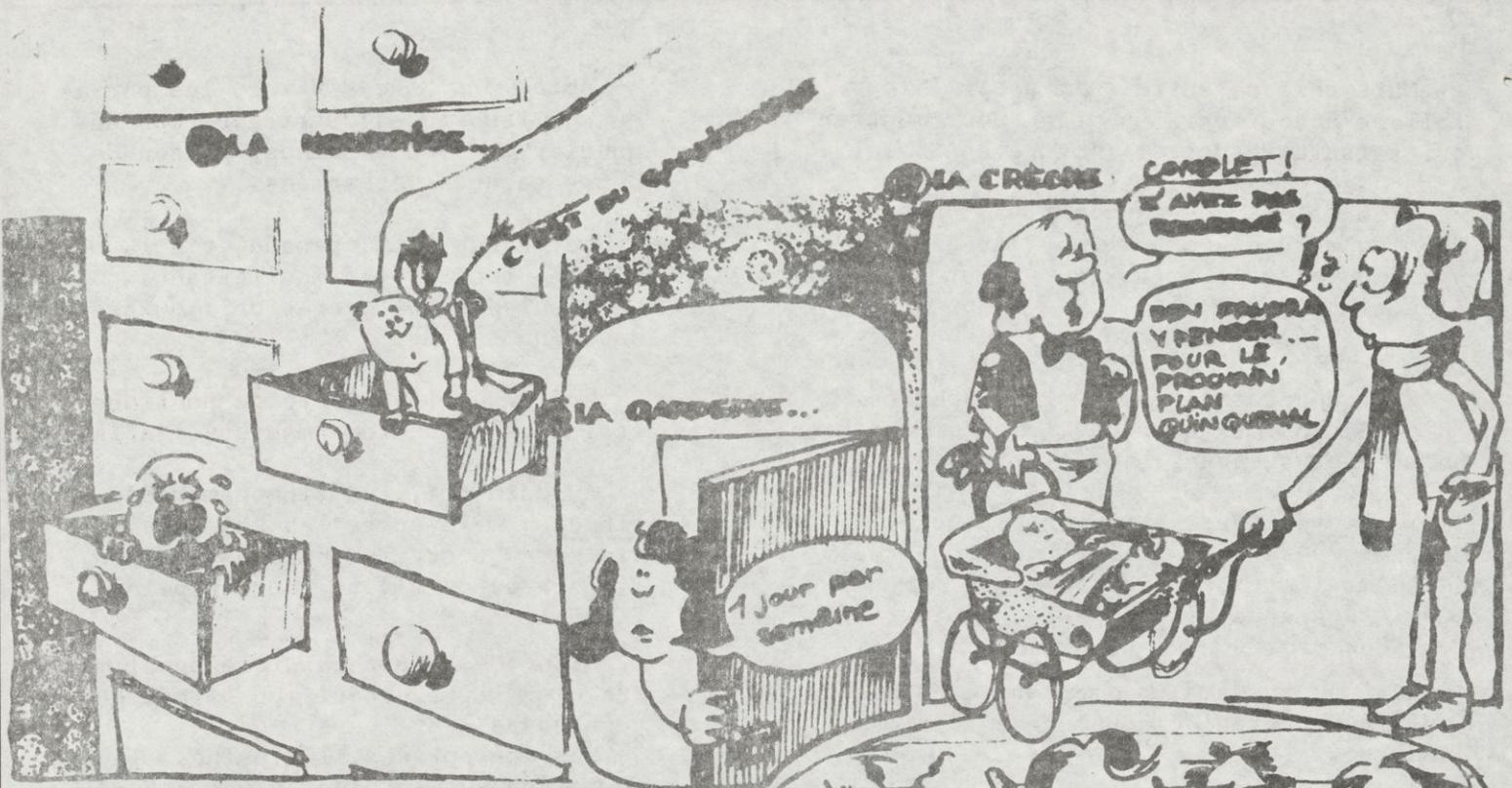
Un groupe de 8 adultes et de 6 enfants de 2 à 3 ans vivent depuis décembre dernier une expérience de "crèche sauvage" installée dans une maison louée à cet effet.

Les problèmes qui se posent au bout de 6 mois et les nouveaux désirs du collectif exigent que dès la rentrée de nombreux enfants et adultes viennent nous rejoindre et aussi qu'on trouve une grande maison avec un grand jardin pour remplacer la précédente.

RIVA PERRIN
1 rue du Taillis Bât. B
ORVAULT

(près du pont du Cens)





collectif PARENTS-ENFANTS

TEL. 26.31.77.

AVIS aux Lecteurs



Les numéros de l'APL seront peut-être moins épais pendant tout le mois de septembre.

La raison en est simple. Nous avons un nouveau local qu'il faut remettre en état et, le temps, ni le collectif n'étant extensibles, nous devons nous partager entre la réalisation de l'APL et l'aménagement.

A ce sujet, nous avons besoin de matériel en tous genres : bois pour un escalier, armoire métallique en bon état, peinture, pointes, vieille moquette, fournitures électriques etc...

Deux hypothèses :

- ou vous avez tout cela qui vous encombre chez vous. Rendez-vous samedi 10 septembre à 14 H à la librairie 71 29 rue Jean Jaurès à NANTES ;

- ou vous pouvez vous le procurer à un prix très réduit. Faites le nous savoir en laissant un mot ou en téléphonant à la librairie 71.



C'est tout ce que j'ai trouvé!

D'autre part, le collectif demande que les textes envoyés contiennent des éléments permettant d'en identifier la provenance et de recouper les informations fournies.

Il va de soi que cette identification ne concerne que le collectif et ne sera pas diffusée ; rien à craindre pour les auteurs des textes.

Tout texte non identifiable ne sera pas publié.

Le Collectif

A. P. L.

CONTRE VISITE MÉDICALE PATRONALE

AH! "La bonne foi" des patrons!



mais si on a la foi

La Cour de Cassation vient d'annuler la décision du 18 décembre 1975 rendue par le Conseil des prud'hommes de Nantes entre Creusot-Loire et un salarié, M. L'Heveder.

Ce dernier, malade, avait obtenu un arrêt de travail. Quelques jours plus tard, l'entreprise avait envoyé un médecin qui avait estimé que le salarié était apte à reprendre immédiatement son travail.

M. L'Heveder avait été jusqu'au bout de son arrêt de travail et Creusot-Loire estimait qu'il avait repris en retard et refusait de payer les indemnités complémentaires.

Le Conseil des Prud'hommes avait donné tort à l'entreprise.

La Cour de Cassation casse la décision de Nantes parce que la bonne foi de la société Creusot-Loire ne pouvait pas être mise en cause et qu'elle n'avait commis aucune faute.

L'affaire est renvoyée devant le Conseil des Prud'hommes d'Angers.

MIEUX VAUT partir à point...

Le MARLIN II vient d'être bloqué dans le port de Huelva, près de Cadix, par un syndicat de marins espagnols, qui exige l'application de l'accord ITF par l'armateur.

L'accord ITF prévoit des tarifs internationaux pour le paiement des marins surexploités quand ils naviguent sur des

bateaux sous pavillon de complaisance.

Rappelons que le MARLIN II avait été bloqué de décembre 1976 à mars 1977 dans le port de NANTES par les marins CGT qui exigeaient la même chose.

Les autorités françaises l'avaient laissé s'échapper et il s'était réfugié en Espagne.

La lutte syndicale des marins se développe au plan international et tous les armateurs seront bientôt contraints de signer l'accord.

Dans ce sens M. ANDRIEU, secrétaire du syndicat des marins et M. CHENARD, maire de Nantes, viennent d'envoyer deux télégrammes de félicitations au président de la République des Seychelles qui a décidé de refuser l'utilisation de son pavillon à des navires sur lesquels les autorités du pays ne disposent d'aucun contrôle concernant les règles de sécurité et les conditions de vie des équipages.

WESSAFIC GRAND TRAFIC!

venus de toute la France, les éleveurs de veaux manifestent contre la firme Wessafic.

"Nous n'avons pas fait 700 kms en pleine période de travaux et passer une nuit entière sur la route pour rigoler".

"La société WESSAFIC a peut-être un déficit de 4 millions à son bilan mais le directeur n'a pas perdu son salaire pour autant alors que les éleveurs qui sont ici, non seulement n'ont pas été payés de leur travail, mais en plus vous leur réclamez des millions".

Tel était le ton parfois vigoureux de la rencontre qui s'est déroulée à Nantes le lundi 4 juillet 1977.

Venus en car de Rhône Alpes, en voitures du Pas de Calais, de l'ensemble des départements Bretagne, Pays de Loire, Vienne, Seine Maritime, Manche etc... au total une vingtaine de départements, 150 éleveurs de veaux et paysans travailleurs touchés d'une manière ou d'une autre par les problèmes d'intégration, se sont retrouvés au siège social de la société Wessafic à Nantes.

Monsieur LEVEQUE, sous directeur, en premier, puis devant l'insistance des demandeurs, monsieur le directeur en personne, apparemment surpris de cette visite, acceptaient d'entamer le dialogue

...

Se sentant sans doute plus à l'aise et plus expérimentés dans les entretiens à 2 ou 3, il a fallu plus de deux

heures pour leur faire comprendre qu'il était impossible pour les participants de concevoir une négociation sans que l'ensemble des éleveurs en litige soient présents, accompagnés de délégués de leur comité de lutte....

Ce n'est que vers midi et demie - une heure, alors que le pic-nic commençait de s'organiser sur les pelouses que les négociations purent commencer entre d'une part Monsieur Vandenbrück et Monsieur Levêque, et d'autre part les personnes intéressées accompagnées de trois délégués.

Mais, pour la bonne compréhension de cette action, il est indispensable de préciser qui est Wessafic et pourquoi les éleveurs d'un bout à l'autre de la France se sont retrouvés à Nantes.

WESSAFIC, QUI C'EST & POURQUOI CETTE ACTION?

Wessafic est une firme hollandaise qui fabrique dans son usine de Nantes l'aliment d'allaitement veau "Nukamel" qu'il distribue sur l'ensemble de la France. Elle a un dépôt à Bergerac.

Actuellement, on dénombre plus de 50 cas en litige totalisant une somme réclamée aux éleveurs de plus de 800 millions d'anciens francs.

D'une façon générale, c'est vers 1972 que, pour certains producteurs travaillant avec la firme intégratrice Wessafic, les ennuis commencèrent.

De nombreux producteurs sont victimes de cette firme dans les départements suivants :

Dordogne, Gard, Lot et Garonne, Vendée, Maine et Loire, Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Nord etc...

Dans tous ces départements, les producteurs ont fait la même remarque : le lait, est de mauvaise qualité, les animaux ne profitent pas ; au lieu de 12 à 14 semaines, il faut 20 semaines pour faire des veaux "maigres comme des chèvres" et avec un indice de consommation de 1,81 à 2,44 au lieu de 1,50 soit 225 kg de farine au lieu de 150 kg pour faire 100 kg de viande.

Il faut en plus 25 F. à 30F de frais de vétérinaire au lieu de 10 F et avec des médicaments interdits dont l'Emulpan à base de Lindane.

La société Wessafic vend des veaux traités avec ce produit qui devrait entraîner la non-commercialisation de ces animaux pendant trois ans.

Cas dramatique de producteurs intégrés en Rhône-Alpes

L'AFFAIRE METRAL

Les Métal sont deux frères éleveurs de 480 veaux depuis 1967.

C'est à partir de 1972 que les ennuis commencèrent.

La durée d'engraissement passe de 90 jours à 120-150 jours avec addition de vitamines et traitement.

Ces produits étaient fournis par Wessafic.

La société fit entrer les frères Métal à la banque CACA Muse, qui leur ouvrit 13 comptes.

Les frères Métal restèrent pendant six mois sans relevé de compte.

Le 9 juillet 1973, un prêt bancaire de 25 millions de francs était fait pour payer Wessafic.

Mais, quelques jours plus tard, la banque faisait expertiser les biens des Métal ; ils étaient évalués à 869 596,00 F.

Deux mois plus tard, Wessafic fait savoir aux Métal que ce ne serait pas la banque qui financerait mais elle-même.

En 1974, Wessafic règle directement les fournisseurs de jeunes veaux mais laisse des factures en retard.

Quelque temps plus tard, elle vient faire signer une reconnaissance de dette de 817 085,47 F. sans quoi les Métal ne pourraient plus faire rentrer les veaux.

Les frères Métal en ont assez de perdre de l'argent avec les veaux.

Ils ont fait des analyses d'où il ressort que la farine est à l'origine des difficultés rencontrées.

Ils portent l'affaire devant le tribunal qui désigne un expert.

Celui-ci se présente pour faire l'analyse chez les frères Métal dans une voiture Wessafic.

L'expert estime que tout est normal.

Le 7 mai 1974, Wessafic prend une inscription hypothécaire sur les biens.

D'autre part, depuis fin 1971, la famille Métal était malade. Depuis cette date, ils étaient en traitement permanent, et ce jusqu'à la fin de l'année 1975.

Le vétérinaire local constatant l'emploi du produit Emulpan, fit le rapprochement avec la maladie qu'il traînait depuis 4 ans la famille Métal.

Les médecins ordonnèrent un arrêt de travail de 4 mois, un traitement de désintoxication avec interdiction de pénétrer dans les étables, et destruction des vêtements de travail.

Suite à une plainte des frères Métal, un expert a été nommé par le tribunal, mais là encore, l'expertise n'a rien donné ce qui n'a rien de surprenant !
(...)

l'administration plus que complice...

" Monsieur Levêque qui a des responsabilités importantes dans la maison (Wessafic) est également juge au tribunal de

commerce Nantes ; comme par hasard, les cas litigieux sont le plus souvent jugés devant ce même tribunal de commerce ...

Même lorsque il s'agit d'éleveurs de la Drôme ou de l'Isère, ce qui de plus ne facilite guère pour ces éleveurs l'organisation de leur défense.

Pour les éleveurs la firme est seule responsable.

On peut éventuellement s'interroger sur la compétence ou la malchance d'un éleveur... de deux peut-être... mais lorsqu'on retrouve des situations similaires plus de 50 fois répétées et sur l'ensemble de la France, la responsabilité est forcément ailleurs.

C'est ce qu'on prouvé, en se rassemblant à Nantes, les éleveurs...

Ces messieurs de la Wessafic en ont été eux-mêmes convaincus puisque des négociations ont été entamées et qu'ils ont accepté le préalable des éleveurs : l'arrêt immédiat des poursuites et exécutions judiciaires.

Pendant que les négociations se poursuivaient, la préfecture par l'intermédiaire des gardes mobiles est venue offrir de "preter main forte"... à la firme bien sûr et confirmer ainsi les propos d'un éleveur ulcéré qui s'écriait peu de temps avant "Vous avez la justice, vous avez le pouvoir, vous avez le fric... Qu'est ce qu'il vous faut de plus ?"

La direction écartait ses chevaliers servants mais les négociations devaient achopper sur le cas Métral, la firme refusant de l'inclure dans l'ensemble du dossier.

A cause des Métral, le directeur n'avait-il pas failli aller en prison ?

Comme par ailleurs, il n'était absolument pas question pour les éleveurs d'exclure un dossier, mais au contraire d'obtenir un accord sur l'ensemble des litiges, les négociations se sont interrompues vers 16 H 30.

Mais, l'action continue.

Après un accord entre les participants sur la suite à donner, les éleveurs sont repartis bien décidés à obtenir gain de cause.

Ils proposent à tous ceux qui ont des problèmes identiques de présenter leur dossier et de se faire connaître.



Ils demandent à tous les militants de s'informer sur la situation de la Wessafic dans leur région et de participer aux actions qui vont se poursuivre soit en s'adressant aux comités de lutte, aux Paysans Travailleurs de leur région.

La solidarité et la détermination sont les seules forces des travailleurs.

Les éleveurs intégrés entendent bien les utiliser.

Extrait de Vent d'Ouest

PRODUCTEURS INTEGRÉS PAR LA CANA.

"non à la baisse de nos revenus."
"denonçons les arguments avancés."
par la Cana

Depuis plusieurs années, des agriculteurs ont accepté une politique contractuelle qui devait régulariser et aménager la production, la commercialisation et les circuits commerciaux. (...)

Il n'en est rien, la marché décide tout, à chaque stade, les marges sont prises pour assurer le bon fonctionnement des organismes de transformation et de vente des produits.

Si par la production, l'agriculteur est le premier maillon de la chaîne

pour la répartition des marges il est le dernier.

On ne tient pas compte de ses coûts de production, il a le reste.

Cette marge finale pour financer sa main-d'oeuvre, représente souvent 1 à 5 % de la valeur du produit fini.

Les possibilités du marché ne permettant plus d'assurer un acompte garanti prévu par les contrats, la CANA a décidé unilatéralement de réduire l'acompte garanti à 50 % de la rémunération de la main-d'oeuvre.

Pendant plusieurs années, la CANA a essayé de calculer les prix de production et fourni un acompte garanti tenant compte de la globalité des coûts.

Toutes les coopératives auraient dû appliquer la même politique et avec l'ensemble des producteurs, défendre les coûts réels de la production et de la transformation.

Le libéralisme appliquant partout sa loi, beaucoup de coopératives ont joué ce jeu et se sont retrouvées à payer les producteurs suivant les cours réels à la production.

Devant cet état de fait et craignant de rencontrer des difficultés économiques à son propre niveau, la CANA modifie sa politique en diminuant les acomptes garantis tout en laissant croire que des économies sont encore possibles au stade de la production.

Ce qui est inadmissible dans cette position, c'est de tromper tout le monde sur la réalité des faits.

Il s'agit des pertes de revenus importantes et non d'économie possible.

En effet, on ne peut accepter de voir annoncer des économies de 50 % se faire sur la main-d'oeuvre, lorsqu'on sait que les temps calculés sont des temps minimum dans beaucoup de cas.

Devant cette situation, la FDSEA décide de convoquer les agriculteurs en contrat avec la CANA et de définir avec eux les attitudes à adopter.

Ultérieurement, nous organiserons des réunions pour tous les producteurs en intégration afin de mieux organiser la défense de leur revenu.

Commission Syndicale des Eleveurs

(Extrait du "PAYSAN NANTAIS" 13/08/77)

SOLIDARITÉ

15 000 NF. environ de dégats importants sur les tracteurs des agriculteurs à CHEIX EN RETZ.

Pneus taillés, pompes à injection....

Pour aider et soutenir les agriculteurs endommagés, une aide financière est ouverte à la population.

Nous vous remercions d'avance.

A ADRESSER A :

Mr TROUILLARD Emile
Vièvre
44640 LE PELLERIN

en indiquant : Aide pour dégat survenu le 7/07/77

Il faut noter que des dégats ont été également causés sur les toits par projections de grenades et de pierres.

MOUVEMENT D'INSOUMISSION BRETONNE

CONTRE LE SERVICE MILITAIRE, L'ARMEE ET SON IMPLANTATION MASSIVE EN BRETAGNE

I - POURQUOI UN TEL MOUVEMENT ?

Le chômage, l'émigration rurale : l'armée en est responsable.

La militarisation de la Bretagne nuit à son économie, dans la mesure où elle soustrait des terres à l'agriculture, gêne et éloigne ou empêche les installations industrielles, interdit le tourisme populaire, sans parler du danger considérable du fait de ses implantations présentant de grands dangers aux populations civiles.

De plus, par leur importance en nombre et en superficie, la Bretagne est plus touchée que n'importe quelle région de l'hexagone.

Par le chômage plus fort qu'ailleurs, la jeunesse bretonne est celle qui est contrainte à s'engager (armée, police).

C'est donc pour lutter contre cela que décision a été prise de fonder ce Mouvement.

II - L'INTERET D'UN TEL MOUVEMENT ?

Ne pensant pas à une lutte violente contre ces méfaits qui chasseront par le chômage beaucoup d'entre nous, de notre pays, nous avons choisi ce système de lutte par l'insoumission.

III - QU'EST L'INSOUMISSION ?

L'insoumission consiste à refuser le service militaire ainsi que l'objection de conscience que nous considérons comme une forme de récupération, le pouvoir évitant par un tel moyen la remise en cause de l'armée et abusant de la bonne foi de ceux qui l'ont choisie.

Etre objecteur de conscience consiste à faire deux dans les eaux-et-forêts.

IV - NOUS SOMMES UN MOUVEMENT ET NON PAS UN COMITE

Pour être fort, il faut être



nombreux ; tout insoumis du M. I. B a besoin d'un vaste soutien... Alors, nous ne voulons pas simplement lutter contre le service militaire, nous voulons également combattre l'armée, la militarisation "le militarisme fondé sur la hiérarchie, l'embrigadement et l'exploitation des travailleurs, est dangereux dans ses perspectives inhumaines, politiques et idéologiques" (selon la déclaration d'Insoumission Collective Internationale - I. C. I.)

Nous demandons donc à tous et à toutes en Bretagne de s'unir à nous pour que cesse le service militaire, institution aliénante pour l'humanité, usine à faire des hommes diminués, intellectuellement et moralement, clientèle à bordels, haineux et bagarreurs, enrégimentés et numérotés.

Pour que sorte de Bretagne l'armée voleuse de notre terre, responsable du sous-développement économique et culturel de notre pays.

V - L'INTERNATIONALISME DANS LA LUTTE

Notre lutte ne doit pas être isolée ; l'armée étant une institution établie dans tous les pays, nous sommes partisans d'une vaste union de toutes les organisations d'insoumission.

Nous sommes très attachés à la solidarité internationale, qui fait partie intégrante du combat anti-impérialiste qu'en tant que Bretons nous menons.

Il est nécessaire de rappeler qu'œuvrer pour la démilitarisation de la Bretagne, c'est combattre toutes formes de dictature d'une classe dominante. Celle-ci étant souvent composée de militaires ou maintenue par l'armée -exemple du Chili.

Toute lutte sur un plan breton n'est pas un but en soi mais une étape pour la dignité de l'homme, et le droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes.

REJOIGNEZ LE M. I. B. !

POUR SOUTENIR NOTRE ACTION...

INSOUMETTEZ-VOUS AVEC LE M. I. B.

Ecrivez à : M. I. B. chez Guy PICHOT
B. P. 721 44027 NANTES Cédex

2 SOLDATS de Dinan aux ARRÊTS à MELLINET

Nous sommes pour la plupart d'entre nous d'anciens soldats, c'est pourquoi nous tenons à ce que tout le monde sache combien les conditions de vie des soldats sont difficiles et surtout combien la hiérarchie militaire et la S. M. (Sécurité Militaire ou police parallèle) "met le paquet" pour briser toute revendication, toute révolte.

Les murs des casernes sont très épais et cachent de façon peu "libérale" une répression quotidienne et sans scrupule.

Lorsque la hiérarchie militaire réprime, elle fait moins de bruit que le 14 juillet à Paris.

Deux soldats de Dinan ont été arrêtés et longuement interrogés ainsi qu'une dizaine de leurs camarades, avant d'être emprisonnés à la caserne Mellinet à Nantes.

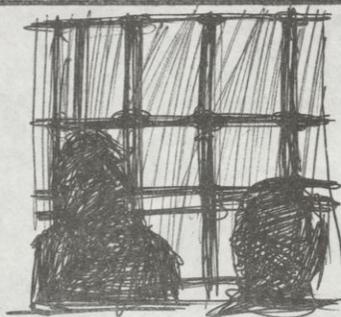
La seule réponse de la hiérarchie militaire a été la répression, arrestations, mutations et emprisonnement.

Les soldats emprisonnés à Mellinet-Nantes dénoncent les arrêts de rigueur, seule réponse à leurs revendications.

Les arrêts de rigueur, c'est l'isolement le plus complet, pas de radio, pas de visite, pas toujours de courrier... pas le droit d'être défendu... totalement soumis à l'arbitraire.

Comme l'a déjà fait l'Union Locale CFDT de Dinan, nous réaffirmons notre entière solidarité avec les soldats qui luttent dans les casernes, nous demandons la libération immédiate des emprisonnés, la suppression des arrêts de rigueur et la dissolution de la Sécurité Militaire.

Comité Nantais de Soutien aux Luttés des Soldats - C. N. S. L. S.



Le 8 juillet, lors d'une fouille dans les placards et les affaires personnelles des soldats, la découverte de tracts et de journaux concernant leurs problèmes à l'intérieur de la caserne a entraîné l'arrestation de 8 appelés.

Après l'ouverture d'une enquête, la gendarmerie n'a pas hésité à interroger longuement et à plusieurs reprises deux civils, qui, en l'absence de plainte à leur encontre n'avaient à se justifier ni de leurs activités ni de leurs relations.

Effectivement, les soldats se sont organisés dans la clandestinité et ont élaboré une plate-forme revendicative pour "l'amélioration des conditions de vie et de travail" dont les orientations sont les suivantes :

- une solde qui permette de vivre décemment ;
- la gratuité des transports ;
- la gratuité du courrier ;
- des permissions : un droit non une récompense ;
- le respect des règles d'hygiène et de santé à la caserne ;
- la liberté d'expression, d'opinion, d'organisation.

Pleinement d'accord avec ces justes revendications, la section PSU et l'UL CFDT de DINAN s'élèvent avec force contre ces méthodes répressives qui constituent des atteintes insupportables aux libertés fondamentales de tout citoyen.

SECTION PSU - UNION LOCALE CFDT -



le petit et de la bande à Bal d'air

LA DEPRIME

les conseils de Bison-Futé :

évitez les zones en travaux : Melville, Naussac, Larzac



Le bien compte

personne m'écoute

vais m're ouvrir dans le bombage punk



avant, broches et triomphants on se frottait en chemin au milieu de nos adorateurs

maintenant, voilà que ça manifeste l'été ! plus de trêve funiers ! subversion sans frontières (régionales ou nationales) et on ne compte plus les orphelins rayés et les veuves brisées par l'ennui ! (on peut pas être partout...)



on se retrouve condamnés à la pile à bronzes

avec la queue orange phosphorescente, on va encore se taper la circulation dans les tunnels...



Si vous plait, vous pouvez pas nous mettre en climage technique

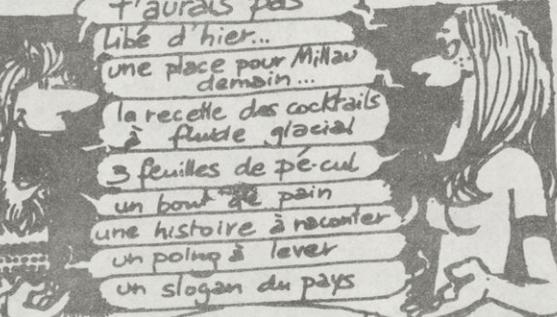
Sont nombreux les handabadristses cette année !...

L'ANTI-DEPRIME

un été de soutien aux luttes : moments privilégiés



les organisateurs ont déclaré que, après l'été, "garderons la solidarité"



- T'auras pas
- Libé d'hier...
- une place pour Millau demain...
- la recette des cocktails à fluoride glacial
- 3 feuilles de pécul
- un bout de pain
- une histoire à raconter
- un poing à lever
- un slogan du pays

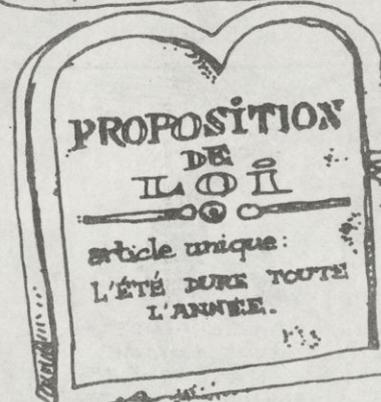


VOUS LE GRAND SOIR... MARCHEREN PLOU VITE !

ECOUTE COLLECTIVE DE LA RADIO

SOLIDARITÉ

DEBATS



PROPOSITION DE LOI

article unique : L'ÉTÉ DURÉ TOUTE L'ANNÉE.

c'est une initiative du CSTLPTT *



en janvier, l'été est frais, alors on s'équipe

* Comité de Soutien à Toutes les Luttes Partout et Tout le Temps.

CPPAP 54701

CPPAP 54701